



FORMATION CONTINUE 2023

VISIOCONFERENCE

DROIT INTERNATIONAL PRIVE

**CONNAITRE ET MAITRISER
LE CONTENTIEUX FAMILIAL INTERNATIONAL**

**Jeudi 30 novembre
De 17h00 à 20h00**

Vincent EGEA

Agrégé des Facultés de droit
Professeur à
Aix Marseille Université
Directeur du
Laboratoire de Droit privé et
de sciences criminelles
Consultant

**80€ la séance
60€ / - 2 ans**

Objectifs : A l'issue de la formation, les avocats-apprenants seront en capacité de :

- Identifier la dimension internationale d'un litige familial ;
- Anticiper les difficultés posées par la dimension internationale du dossier (double-nationalité, biens à l'étranger, changement de résidence...) ;
- Développer les réflexes internationaux pour mener une procédure (compétence, litispendance, exécution transfrontière) ;
- Connaître, prouver et appliquer la loi étrangère.

Pré requis : Être avocat.

Programme :

- Le divorce international
- Liquidation des régimes matrimoniaux en droit européen et international
- Liquidation des successions en droit européen et international
- L'enlèvement international d'enfant

Moyens pédagogiques :

Support pédagogique remis après la formation.
Enquête de satisfaction de la formation.
Quizz d'atteinte des objectifs.

Niveau de la formation : 1 (Acquisition des fondamentaux).

Présence des apprenants :

Elle sera vérifiée à chaque séance par un appel effectué au cours de la formation. En cas d'absence à la formation, le remboursement pourra être réalisé sur présentation d'un justificatif. Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EDASOP (edasop.fr) leur attestation de présence.

Formation via zoom. Le lien est adressé par l'EDASOP aux participants par mail au plus tard la veille de la formation. Si vous n'avez pas reçu le mail avant la formation, vérifiez dans vos spam et s'il n'y est pas, appelez l'EDASOP (05 61 53 06 99).

Cette formation faisant partie de la convention de financement 2023 signée entre le FIF PL et l'EDASOP, elle n'est pas ouverte à remboursement à titre individuel.

Inscriptions possibles jusqu'à 72 heures avant le début de la formation.

Accès aux personnes en situation de handicap :

Toute personne en situation de handicap et/ou à mobilité réduite est invitée à le signaler auprès de la référente handicap afin que l'école puisse mettre en œuvre les ajustements nécessaires pour garantir un accueil et un déroulement optimum de la formation.

Référente handicap : Mme Stéphanie de BALORRE
s.debalorre@edasop.fr
[05 61 53 58 52](tel:0561535852)